

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier

Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet

e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX06800310601177-C7RRAA81

COMPTOIR DE L AIL

69 RUE MARCEL MERIEUX

MARCHE DE CORBAS - BAT A22

69960 CORBAS

Facture du 08/03/2024

n° 10194888187



Electricité

Montant Hors TVA 1 648,15 €

Montant TVA (payée sur les débits) 329,63 €

Facture TTC

1 977,78 €

Montant total à payer (TTC)

1 977,78 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 08/04/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 6084076864

Compte commercial : 2020005693663

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

COMPTOIR DE L AIL

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001913091268

MARCHE DE CORBAS-BAT A22

BATIMENT A22 POLE AGROALIMENTAIRE

69960 CORBAS

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

1 977,78 €

à partir du :

25/03/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020500876 XX

COMPTOIR DE L AIL

Détail de votre facture du 08/03/2024 n° 10194888187

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010005873779
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023
Venant à échéance le 31/12/2024

Données Point de Livraison

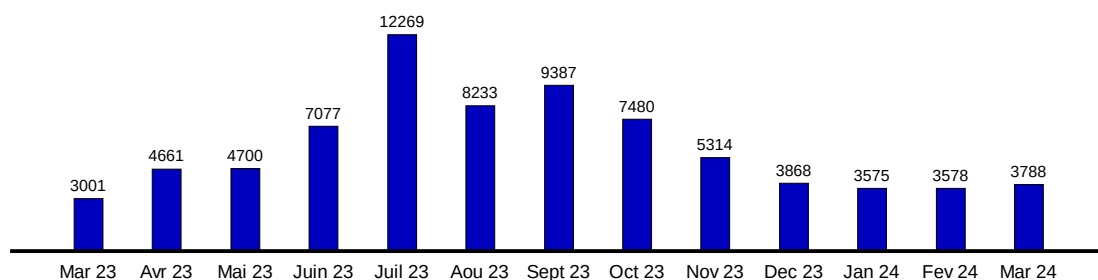
MARCHE DE CORBAS-BAT A22 BATIMENT A22 POLE
AGROALIMENTAIRE 69960 CORBAS
Réf Acheminement Electricité : 30001913091268



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh

Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité				1 241,20 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2024 au 31/03/2024		32,5 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 3 788 kWh	Prix unitaire HT	1 208,70 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 07/02/2024 au 06/03/2024	2 730 kWh	37,284 c€/kWh	1 017,85 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 07/02/2024 au 06/03/2024	1 058 kWh	18,039 c€/kWh	190,85 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				305,54 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 07/02/2024 au 07/03/2024			-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 07/02/2024 au 06/03/2024	29.000 c.j	54.59 c€/c.j	15,83 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 07/03/2024 au 05/04/2024	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 07/02/2024 au 07/03/2024			-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 07/02/2024 au 06/03/2024	29.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,27 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 07/03/2024 au 05/04/2024	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 07/02/2024 au 07/03/2024	PS pondérée : 62 kW		-74,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 07/02/2024 au 06/03/2024	1802.930 kW	4.01 c€/kW	72,26 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 07/03/2024 au 05/04/2024	1865.100 kW	4.01 c€/kW	74,75 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 07/02/2024 au 06/03/2024	2730.000 kWh	5.63 c€/kWh	153,70 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 07/02/2024 au 06/03/2024	1058.000 kWh	4.11 c€/kWh	43,48 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 07/02/2024 au 06/03/2024	0.000 kWh	2.37 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 07/02/2024 au 06/03/2024	0.000 kWh	1.72 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépasement	du 07/02/2024 au 06/03/2024	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				101,41 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 07/02/2024 au 06/03/2024	3 788 kWh	2,05000 c€/kWh	77,65 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 07/02/2024 au 07/03/2024	108,36	21,93 %	23,76 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		1 648,15 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	329,63 €
TVA à 20,00%		1 648,15 €	329,63 €
Total TTC pour ce site		1 977,78 €	TTC

Données de comptage		Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)	
Identifiant de comptage : 031336161971	Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver	60
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation		Opérateur Heures creuses hiver	60
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 62		Opérateur Heures pleines été	63
		Opérateur Heures creuses été	63

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	143642 le 07/02/2024	146372 le 06/03/2024	du 07/02/2024 au 06/03/2024 : Heures Pleines Hiver	48
Heures Creuses Hiver	58065 le 07/02/2024	59123 le 06/03/2024	du 07/02/2024 au 06/03/2024 : Heures Creuses Hiver	51
Heures Pleines Eté	437117 le 07/02/2024	437117 le 06/03/2024	du 07/02/2024 au 06/03/2024 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	154438 le 07/02/2024	154438 le 06/03/2024	du 07/02/2024 au 06/03/2024 : Heures Creuses Eté	0

COMPTOIR DE L AIL

Détail de votre facture du 08/03/2024 n° 10194888187

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010005873779
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023
Venant à échéance le 31/12/2024

Données Point de Livraison

MARCHE DE CORBAS-BAT A22 BATIMENT A22 POLE
AGROALIMENTAIRE 69960 CORBAS
Réf Acheminement Electricité : 30001913091268

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)
La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères), 5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

